

**COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT RIGOMER-DES-BOIS
COMMUNE DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
SÉANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le 14 Décembre à 20h00, s'est réuni le Conseil communal sous la présidence de M. Jean-Marie FIRMESSE, maire délégué.

Etaient présents : Mme CHARPENTIER, Mrs GOMMARD, JEGO, PELÉ, GAUTIER et LOISON.

Excusés :

Mmes CANTE, NOUZILLE

Mr CAMUS : Pouvoir à Mr LOISON

Absent : Mr. MOUSSAY

Convocation du 7 Décembre 2016

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT :

Le compte rendu du Conseil communal du 30 Septembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

PREPARATION DU BUDGET 2017

Monsieur le maire délégué rappelle les travaux de voirie recensés par la Commission des Travaux le 22 Octobre dernier. Le Conseil Communal valide, à l'unanimité, les travaux proposés par la commission, dans l'ordre de priorité ci-après :

- 1) Voie communale n°5 : curage des fossés, arrasement des bermes et enduit bi-couche,
- 2) Voie communale n°5, lieu-dit « les Ecureries » : bordure béton dans le virage pour protéger la berme,
- 3) Voie communale n°8 « Route de la Menotière », reprofilage sur toute la longueur de la voie,
- 4) Voie communale n°2 « Rue aux Chèvres » : bordure ciment dans le virage face au n°27, en prolongation de l'existant.
- 5) Curage de fossés : Voie communale n°105 « Chemin des Biars », voie communale n°103 « Chemin de l'Orée du Bois » et voie communale n°4 « Route de la Bresdinière » à proximité du n°48.

Ces travaux sont en cours de chiffrage par Monsieur Derouet, de l'ATESART.

Autres projets :

- 1) L'atelier communal a fait l'objet d'un nouveau cambriolage avec effraction durant le week-end du 10-11 Décembre. C'est le troisième en deux ans. La gendarmerie qui a fait les constatations le lundi 12 Décembre a souligné l'urgence de disposer d'un système d'alarme sur ce site isolé. Trois devis avaient déjà été examinés par le Conseil Communal en Février 2015, mais aucune suite n'avait été donnée. Les entreprises vont être à nouveau contactées en urgence, après consultation d'une personne experte pour avis sur les systèmes les plus appropriés au bâtiment (sirène, caméras, relation avec un centre de sécurité, ...)
- 2) Monsieur le maire délégué rappelle également les demandes, dont certaines ont déjà été formulées en 2016, pour des équipements de sécurité sur plusieurs voies et espaces communaux :
 - ✓ Limitation de la vitesse des véhicules à 50 Km/h sur la Rue aux Chèvres,
 - ✓ Stationnement réglementé pour les poids-lourds au Buisson,
 - ✓ Indication de voies sans issue au Bas-Larrey et aux Novalles,
 - ✓ Panneaux pour des emplacements de stationnement réservés aux Personnes à Mobilité

Réduite (équipement obligatoire) à proximité des bâtiments publics : mairie, église, salle de la Charmille.

Budget à prévoir : 1 300 € HT environ.

- 3) Des travaux sont également à prévoir sur le plan d'eau de la Charmille. Un curage s'avère nécessaire, le dernier remontant à trente ans, et un enrochement des bermes permettrait de stabiliser et sécuriser les berges durablement. Un premier devis est parvenu, pour un montant de 26 180 € HT (31 416 € TTC). Le conseil est en attente d'autres devis, et propose de contacter l'entreprise Juglet de Champfleury qui a réalisé une opération similaire à Mieuxcé (61). En tout état de cause, un budget de 20 000 € HT doit être suffisant pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communal présent et représenté valide les propositions ci-dessus, dans l'ordre de priorité indiqué.

AMENAGEMENT DE DEUX ESPACES PROPRETE A SAINT RIGOMER :

Monsieur le maire délégué rend compte de l'entrevue du 9 Décembre avec la responsable de la Communauté Urbaine d'Alençon en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères. La collecte au porte-à-porte prendra fin, sur notre commune, au cours du premier semestre 2017, et la CUA propose d'aménager deux sites d'apport volontaire pour les ordures ménagères et le tri sélectif. Après exposé des contraintes techniques et visite sur les lieux pressentis, deux sites sont proposés sur des terrains appartenant à la commune :

- ✓ Un au bourg, en bordure des parcelles ZH n°44 et 45, près du cimetière,
- ✓ L'autre Rue aux Chèvres, sur l'acotement face au Chemin du Carrefour.

Le Conseil communal valide ces propositions.

RAPPORT DES DERNIERES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

- ✓ Une rencontre a eu lieu entre des membres du bureau du Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne et Monsieur Beauchef, vice-président du Conseil Départemental de la Sarthe. Plusieurs sujets ont été abordés dont le développement numérique sur notre territoire, et l'aménagement du Buisson. Monsieur Beauchef s'est montré attentif à nos demandes et interviendra pour nous aider dans notre projet, en particulier pour faire aboutir notre demande de subvention dans le cadre du Fonds Départemental d'aide à l'Aménagement Urbain, et pour la sécurisation du carrefour des RD 311 et RD 236.
- ✓ Une réunion Natura 2000 est programmée le 15 Décembre.
- ✓ Jean-Yves Jégo rend compte du dernier Conseil d'Administration du Parc Normandie-Maine. La situation budgétaire est à nouveau saine, mais quelques mesures conservatoires devront être prises pour pérenniser cet état, dont la vente de plusieurs bâtiments acquis par le Parc et non entretenus faute de moyens.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ Francis Loison déplore la forte augmentation du prix de l'eau potable appliquée en 2016 sur les abonnements et les consommations. Les élus siégeant au comité syndical expliquent la nécessité d'importants travaux de renouvellement de conduites sur un réseau vieillissant, et la nécessité de se conformer au Schéma Directeur adopté par le Syndicat et les communes membres. Une nouvelle augmentation est prévue pour 2017.

Fin de séance à 22h00

Fait et délibéré à la date ci-dessus

Ont signé les membres présents